

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME  
DE LICENCE PROFESIONNELLE EN INFORMATIQUE DE  
GESTION DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION SAINT-  
MICHEL (ISG Saint-Michel/UCAO)**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Cheikh SARR,  
- Pr. Ousmane SALL  
- M. Bassirou SY

Président  
Membre  
Membre

Académique  
Académique  
Professionnel

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2022**

## Table des matières

|                                                                                            |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                                                  | <b>4</b>  |
| <b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>                                      | <b>5</b>  |
| <b>3. Description de la visite .....</b>                                                   | <b>6</b>  |
| <b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup<br/>7</b> | <b>7</b>  |
| <b>5. Points forts du programme.....</b>                                                   | <b>12</b> |
| <b>6. Points faibles du programme .....</b>                                                | <b>13</b> |
| <b>7. Appréciations générales.....</b>                                                     | <b>13</b> |
| <b>8. Recommandations à l'Etablissement.....</b>                                           | <b>14</b> |
| <b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup .....</b>                                               | <b>14</b> |
| <b>10. Proposition de décision .....</b>                                                   | <b>14</b> |

## **Sigles et abréviations**

**LPIG** : Licence Professionnelle en Informatique de Gestion

**EPES** : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

**ISGSM** : Institut Supérieur de Gestion Saint Michel

**UCAO** : Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest

**CAQ** : Cellule Assurance Qualité

**PER** : Personnel d'Enseignement et de Recherche

**PATS** : Personnel Administratif et Technique de Service

**LMD** : Licence Master Doctorat

**CM** : Cours Magistral

**TD** : Travaux Dirigés

**TP** : Travaux Pratiques

**TPE** : Travail Personnel de l'Etudiant

**UE** : Unité d'Enseignement

**ECU** : Eléments Constitutifs d'unité d'enseignement

**ERP** : Enterprise Resource Planning

**CA** : Conseil d'Administration

**CS** : Conseil Scientifique

**CP** : Conseil Pédagogique

**CSP** : Conseil Scientifique et Pédagogique

**BI** : Bureau Insertion

**CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur

**REESAO** : Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest

## Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes informatiques des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois (03) experts commis par l'ANAQ-Sup et composé par le Pr. Cheikh SARR (Président), Pr. Ousmane SALL et M. Bassirou SY s'est rendu en date du Mercredi 20/06/2022 à l'Institut Supérieur de Gestion Saint-Michel (ISGSM) pour l'évaluation externe du programme de Licence Professionnelle en Informatique de Gestion (LPIG). Cette mission fait suite à une requête de l'Etablissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation dudit programme. Il est important de noter que ce programme avait déjà fait l'objet d'une première évaluation en 2019 qui avait abouti à un avis non favorable. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'Etablissement. Suite aux éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport conformément au canevas rédactionnel proposé par l'ANAQ-Sup.

### 1.1 Présentation de l'EES

L'Institut Supérieur de Gestion Saint-Michel (ISGSM) est une école affiliée à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) à travers son Unité Universitaire à Ziguinchor (UUZ). L'ISGSM, créé en 2004 est un Etablissement d'enseignement supérieur privé spécialisé dans les sciences de gestion. Il a été autorisé à dispenser ses formations suite à un agrément définitif conformément aux dispositions du décret N° 2011-1030 du 25 Juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. L'ISGSM a obtenu par la suite en 2017 l'habilitation par l'ANAQ-SUP à délivrer des diplômes de licences et de masters. L'ISGSM, occupe une surface de 10 000 m<sup>2</sup> avec 4 blocs d'immeubles respectifs de 6 et 4 niveaux. L'Etablissement est propriétaire de son terrain, des locaux et de l'ensemble de ses installations. L'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel compte 4 200 étudiants de différentes nationalités (17) réparties dans les cycles suivants : i) 11 Masters ; ii) 7 Licences ; iii) 5 BTS. Les informations concernant les contacts de l'Etablissement sont présentées ci-dessous :

#### **Nom et adresse de l'établissement :**

**Institut Supérieur de Gestion Saint Michel, école affiliée à  
L'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO),  
17, rue Saint Michel – Dakar, BP : 3402  
Tél (221) 33823-08-40 / Fax : (221)33 822 90 95  
[www.st-michel.sn](http://www.st-michel.sn) – E-mail : [stmichel@arc.sn](mailto:stmichel@arc.sn)**

Les principaux organes de gouvernance académique de l'ISGSM (qui est sous la tutelle de l'UCAO) sont :

- Le Conseil d'administration ;
- Le Conseil Scientifique composé exclusivement d'enseignants de rang A (au niveau de l'UCAO) ;
- La Haute Direction générale ;
- Le Conseil de Direction ;

## **1.2 Présentation du programme évalué**

La présente évaluation a porté sur le programme de Licence Professionnelle en Informatique de Gestion (LPIG). Cette formation, ouverte depuis l'année académique 2004-2005, correspond au niveau BAC+3. La déclinaison de la licence respecte les recommandations du REESAO avec comme Domaine en Science et Technologie, Mention Informatique, Spécialité Informatique. La licence dure trois années (L1, L2 et L3) et fonctionne suivant le système LMD. Le programme a déjà sorti plusieurs promotions. Il se déroule en cours du jour exclusivement. Le profil d'entrée concerne les étudiants des séries scientifiques, techniques et littéraires. Le programme de formation a une orientation professionnelle et vise à former des analystes en informatique spécialisés en systèmes de gestion. Il est structuré selon le format LMD et réparti en six (06) semestres (de S1 à S6).

La maquette présentée comporte les éléments suivants :

- répartition en CM/TD/TP conforme aux standards ;
- respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui devrait se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation.

Toutefois, certaines améliorations devront être apportées à la maquette de formation :

- L'EC « Projet Professionnel » au semestre 6 peut être renommé en « Mémoire » ou « Projet Opérationnel » ;
- Revoir l'agencement des UE libres dans la maquette et l'intégrer uniquement au Semestre 6 ;
- Intégrer un EC crédité pour les visites en entreprises soit sous forme d'EC obligatoire ou optionnelle.

En dehors des ECs de la discipline, la maquette contient aussi des enseignements d'ouverture en humanités tels que l'anglais technique, le développement personnel, l'entrepreneuriat, la méthodologie de rédaction de mémoire. Au semestre 6, nous avons constaté la présence d'un mémoire appelé « projet professionnel » faisant l'objet de la rédaction et d'une soutenance avec huit (08) crédits ce qui prépare à l'employabilité des futurs diplômés.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte globalement le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 177 pages avec des annexes sur 111 pages.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Cependant, certaines réponses sont parfois assez évasives et ne sont pas illustrées par des statistiques quantifiables. Il était pertinent d'insérer, pour le Standard 1.01, les statistiques des effectifs et avec les taux de réussite par année (surtout pour les trois dernières années). Concernant les activités du service « insertion

professionnelle », la qualité du document pourrait être améliorée avec les statistiques quantifiables sur les proportions de stages et les taux d’insertion.

Si les objectifs de la formation sont clairement et correctement définis, les poursuites d’études envisageables pour les diplômés de la licence LPIG ne le sont pas. En effet, il est mentionné dans le rapport qu’à défaut de s’insérer dans le marché du travail, l’étudiant peut continuer ses études. Il serait donc préférable d’identifier clairement les métiers auxquels les apprenants pourront prétendre à l’issue de leur formation.

Le rapport présente à la fin de l’analyse des standards une analyse sans complaisance des forces et faiblesses du programme ainsi que des propositions concrètes d’amélioration de la qualité du programme de LPIG.

### **3. Description de la visite**

#### **➤ Organisation et déroulement de la visite**

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

| <b><i>Horaires</i></b> | <b><i>Activités des experts</i></b>                                                                                                           |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08h 30 – 08h 45        | Arrivée de la délégation des experts                                                                                                          |
| 08h 45 – 10h30         | Discussions avec les responsables du programme (Représentant directeur général, Chef du département, Responsable CIAQ et autres responsables) |
| 10h – 12h30            | Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)                                                                            |
| 12h30 – 13h 30         | Pause                                                                                                                                         |
| 13h 30 – 13h 45        | Réunion d’harmonisation entre les experts                                                                                                     |
| 13h 45 – 14h 00        | Restitution orale des premiers éléments d’appréciation                                                                                        |

#### **➤ Appréciation de la visite des locaux**

La visite des locaux du programme de la licence LPIG s’est déroulée en compagnie de la responsable en charge de la Cellule interne d’assurance qualité. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

L’équipe des experts a constaté que l’Institut dispose des infrastructures administratives et pédagogiques en quantité suffisante et en qualité pour le déroulement du programme de licence LPIG. Les bâtiments respectent les normes permettant une évacuation rapide en cas de nécessité avec la présence d’issues de secours dédiées.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Standard 1.01 : <i>Le programme d'études est régulièrement dispensé</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>Le programme de Licence Professionnelle d'Informatique de Gestion (LPIG) est déroulé au sein de l'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel (ISGSM). Ce programme est proposé sans interruption depuis l'année académique 2004-2005 et plusieurs promotions sont déjà sorties. La première promotion est sortie en 2006-2007.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u></b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Standard 1.02 : <i>Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <p>Le programme de LPIG permet d'acquérir les compétences dans les principaux domaines de l'informatique de Gestion. Le programme d'études et de formation de la LPIG vise des objectifs de formation en adéquation avec le secteur professionnel dans les métiers d'analyste d'affaire en intégrant la dimension informatique, le tout décliné dans le plan stratégique de l'institution.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u></b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Standard 1.03 : <i>Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <p>Dans le rapport d'autoévaluation de l'Institut, il est très difficile d'apprécier ce standard. Les informations fournies concernant la liste de PER ne permettent pas de connaître le pourcentage de PER venant du monde professionnel. Cependant, il existe un service « insertion professionnelle » mis en place afin d'accompagner les étudiants dans la recherche de stages et la préparation de leurs futures immersions professionnelles. L'Etablissement a signé des accords de partenariats avec des entreprises qui demandent à être renforcés. De plus, La mise en place d'un incubateur est salutaire et va contribuer à l'imprégnation des étudiants aux réalités de l'entreprise.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u></b></p> |

## Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

**Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

La culture qualité est ancrée dans l'institution. UCAO a établi et mis en œuvre un système de gestion de la qualité, qui définit de façon claire les rôles et responsabilités de tous les acteurs à travers un manuel de procédures applicables à toutes les filiales dont l'ISGSM. Les organes de gouvernance académique notamment le Conseil Scientifique, ainsi que le Conseil de Direction sont fonctionnels et produisent des PV.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

Les PER interviennent dans le processus de mise en œuvre du programme par la participation à des jurys de délibération, les propositions de nouvelles filières, le management des programmes avec des chefs de département et des responsables de niveau. Ils sont aussi représentés dans le Conseil Scientifique qui est l'organe de validation des orientations académiques de l'UCAO.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.***

L'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel, dans son option stratégique d'offrir des programmes de formation accrédités a pris toutes les dispositions pour élaborer des mesures d'assurance qualité. Ces mesures sont d'abord été concrétisées par la mise en place d'une cellule assurance qualité depuis 2013. L'Etablissement avait déjà des programmes accrédités par le CAMES qui ont été soumis pour accréditation par l'ANAQ-Sup. L'évaluation des enseignements est systématisée et intégrée à une plateforme numérique. Les résultats de ces évaluations font l'objet d'une exploitation et d'une restitution aux acteurs concernés.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

**Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.***

Contrairement à la première évaluation, la maquette présentée est celle déroulée et a été modifiée pour se conformer aux recommandations issues de la première évaluation externe. La maquette du programme est organisée selon le LMD dont les grands principes sont globalement respectés (en termes d'UE, ECU, CM, TD, TP, TPE et de crédits). Il y a au semestre 6 la présence d'un mémoire faisant l'objet d'une soutenance devant un jury. Les enseignements en réseaux ont été réduits pour favoriser les enseignements avec les développement d'applications, ce qui est plus en adéquation avec la formation en Informatique de Gestion. Le cahier de texte est rempli et les cours possèdent des syllabi.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.***

Le programme d'études de la maquette présentée couvre des compétences aussi bien en informatique qu'en gestion. Les enseignements tournent autour de l'informatique (programmation, développement web, bureautique, bases de données, de la modélisation, des systèmes informatiques), des mathématiques, des sciences de gestion, des sciences économiques, et des soft skills. L'étude des ERP qui sont utilisés dans la gestion administrative et financière ainsi que la gestion des processus dans l'entreprise sont intégrés dans la maquette de formation.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.***

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le règlement des examens LMD distribué à tous les étudiants et sur le système d'information KAIROS de l'Etablissement accessibles par les étudiants et leurs parents.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 3.04 : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.***

Le programme suit attentivement la progression des étudiants en LPIG. Des statistiques annuelles sont disponibles à cet effet et montrent qu'en moyenne les taux de réussite sont de 87% sur les trois années. Il existe un système de tutorat remédiation pour les bacheliers des séries littéraires.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.***

Le corps enseignant est composé en grande partie de permanents de l'Institut. Des fiches d'évaluation des enseignements sont remplies par les apprenants pour apprécier les enseignements du corps professoral. Une exploitation judicieuse de ces fiches est faite par les responsables de la formation ; ce qui est un indicateur sur la qualité de l'enseignement. Cependant, les vacataires issus du monde de l'entreprise doivent être renforcés. Et il est conseillé que cela se fasse à travers des protocoles d'accords entre l'Institut et les entreprises cibles.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.***

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement est clairement définie. Le remplissage du cahier de texte permet de vérifier l'atteinte du quantum horaire affecté aux activités d'enseignement conformément au contrat signé. L'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel a mis en place une école doctorale pour permettre aux enseignants assistants de s'inscrire en thèse. Ces derniers ont une charge horaire de 12 heures, afin de leur permettre de se consacrer à leurs travaux de recherche. Cependant, il été difficile d'apprécier le volume horaire consacré aux activités administratives.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.***

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER dans un cadre formel bien que la plupart des PER sont des permanents. L'Etablissement n'a pas signé de convention ou d'accord de mobilité de permanent avec d'autres institutions d'enseignement supérieur que ce soit avec le privé ou le public.

**Appréciation globale sur le standard : Non Atteint**

## Champ d'évaluation 5 : Étudiants

### **Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des prospectus ou publiés sur le site de l'ISGSM et connus par tous. Ainsi le programme de LPIG est accessible à tout étudiant titulaire du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence. L'admission se fait sur examen de dossier. Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets sur le LMD.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### **Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### **Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

Des accords-cadres ont été signés par les autorités de l'UCAO et des avenants par le Directeur Général couvrant plusieurs domaines notamment les échanges interuniversitaires en matière d'étudiants. Dans le cadre de l'accord de partenariat avec l'Université Catholique de Lille, un programme de mobilité des étudiants est prévu. Cependant nous n'avons pas trouvés sur place d'éléments probants attestant des échanges d'étudiants provenant d'un programme universitaire.

**Appréciation globale sur le standard : Non Atteint**

### **Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.***

Le corps enseignant, dont plus de la moitié est constitué de permanent, assure un encadrement adéquat aux étudiants. Cependant, il faut améliorer le pourcentage d'enseignants issus du monde professionnel pour le programme de licence LPIG, vu l'orientation professionnelle de la formation.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### **Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.***

L'Institution dispose d'un service d'aide à l'insertion professionnelle chargé de prospecter au niveau des entreprises les possibilités d'obtention de stages ou d'emplois pour les étudiants en cours ou en fin de formation.

Il existe des conventions de partenariats signés. Les étudiants sont également assistés dans leur recherche d'emploi ou de stage en partageant des offres reçues des partenaires et en les

orientant vers les entreprises qui correspondent à leur recherche et en leur fournissant des documents tels que des lettres de recommandation.

De plus les experts ont apprécié la présence d'un incubateur, d'un centre de compétences techniques et professionnelles et d'un bureau d'insertion.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.***

La LPIG dispose d'infrastructures pédagogiques suffisantes par rapport aux effectifs actuels. La présence de salles de cours, de TP, d'une bibliothèque physique et d'accès à une bibliothèque numérique sous « Scholarvox » accessible par tous les étudiants est fort appréciable. La Connexion internet est satisfaisante et il existe un personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements. Le programme dispose de ressources financières internes mutualisées par le versement des frais de scolarité des étudiants de l'Institut.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

## **5. Points forts du programme**

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Les infrastructures de l'Etablissement conformes aux standards et en quantité suffisante ;
- Des Organes de gouvernance institutionnels et académiques respectant les standards de gestion d'une institution d'enseignement supérieur ;
- Etablissement possédant une culture d'assurance qualité ancrée ;
- Maquette possédant les enseignements nécessaires pour la formation en informatique de gestion ;
- La systématisation de l'évaluation des enseignements et l'exploitation des résultats issus de ces évaluations ;
- La mise en place de services innovants pour accompagner l'administration et la pédagogie :
  - Service de communication et de marketing ;
  - Service d'aide à l'insertion ;

- Centre de compétences ;
- Incubateur.
- Une bibliothèque respectant les normes de standard avec un volet numérique (répertoire en ligne, numérisation des documents) et l'accès à des bases de données et une bibliothèque sous « Scholarvox » accessible par tous les étudiants en ligne ;
- Mécanismes de sécurisation des diplômes de l'Etablissement ;
- Existence d'un système informatisé performant de gestion du parcours de l'étudiant avec le logiciel KAIROS ;

## **6. Points faibles du programme**

Les points faibles suivants ont été relevés :

- Faible implication des professionnels venant du monde de l'entreprise dans la formation dont l'orientation est professionnelle ;
- Faible convention avec les entreprises par rapport aux effectifs actuels ;
- Absence de visites d'entreprises créditées dans la maquette de formation ;
- Décalage entre les intitulés de certains ECs et le contenu des syllabus ;
- Absence de répartition des étudiants par groupe pour les travaux dirigés et travaux pratiques.

## **7. Appréciations générales**

Notre évaluation externe a porté sur le programme de Licence Professionnelle en Informatique de Gestion Informatiques (LPIG de L'Institut Supérieur de Gestion Saint Michel (ISGSM). Ce diplôme de licence, préparé en trois années, a sorti plusieurs promotions depuis 2007.

L'ISGSM possède une gouvernance académique et administrative bien structurée qui correspond aux standards d'un Etablissement d'enseignement supérieur avec un conseil pédagogique et scientifique, responsable des grandes orientations pédagogiques de l'Etablissement. Des efforts importants ont été notés dans la gestion des documents administratifs et pédagogiques.

Beaucoup de points qui étaient auparavant des faiblesses ont été corrigés. On peut citer la maquette de formation qui a été améliorée et est effectivement exécutée, les syllabi qui sont existants et en adéquation avec la maquette, l'enseignement de l'anglais qui est annuel, l'intégration d'EC aboutissant à des compétences en analystes en informatique spécialisés en systèmes de gestion, des modules sur la bureautique. En résumé, l'équipe d'experts a pu constater que l'Etablissement a fait beaucoup d'efforts afin de mettre en œuvre les recommandations issues de la première évaluation externe.

## **8. Recommandations à l'Etablissement**

- Augmenter le nombre de conventions avec les entreprises pour faciliter l'insertion des futurs diplômés ou même des stages ;
- Recruter uniquement les bacheliers littéraires de la série L2 (ceux de la série L1 n'ayant pas les prérequis nécessaires pour suivre ce programme) ;
- Revoir au semestre 6, l'appellation de l'EC « Projet professionnel » et le remplacer par « Mémoire » ou « Projet opérationnel » ;
- Intégrer dans la maquette un EC crédité sur les visites d'entreprises ;
- Répartir les étudiants par groupe de TD/TP de trente (30) étudiants maximum ;
- Prendre en charge les frais de dossier CAMES de PER comme mesure incitative ;
- Mettre en place une politique institutionnelle pour le plan de carrière des PATS.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

L'ANAQ devrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'Etablissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études.

Les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Mettre en place des formations périodiques pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité ;
- Proposer des domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un Etablissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient être fixées ;
- Effectuer les évaluations externes par les équipes d'experts durant la même année que celle du dépôt du rapport sous peine d'avoir certaines informations qui deviennent obsolètes ou des changements de maquette qui sont intervenus.

## **10. Proposition de décision**

# **ACCRÉDITATION**

## Annexes

### 1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 1. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

**Tableau 1** : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

| Désignation                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Procès-verbaux du Conseil Pédagogique et Scientifique (2018)                                                                                                                                            |
| Procès-verbaux de l'équipe pédagogique du programme de LPIG (2019)                                                                                                                                      |
| PV répartition annuelle des enseignements (2018)                                                                                                                                                        |
| Syllabus des EC du programme de Licence Professionnelle en Informatique de Gestion :<br>Structure de données<br>Programmation réseaux : TCP/IP, routage DNS<br>Programmation Orientée Objet (langage C) |
| Exemple de Relevés de notes                                                                                                                                                                             |
| Exemple d'attestation de réussite                                                                                                                                                                       |
| Contrat de CDI PER                                                                                                                                                                                      |
| Contrat de travail des enseignants vacataires                                                                                                                                                           |
| Convention avec le monde professionnel                                                                                                                                                                  |